

Des Modalités d'application

complètent le
règlement de la 11.eme JUVENALE 2009



Les auteurs sélectionnés par le préjury pour la participation. Sont priés d'envoyer une photo d'identité avec leur nom, prénom et le titre du film par e-mail à macyvideo@utanet.at.

- Vous recevez votre „SOMMERTICKET“ personnel des Chemins de fer de la République fédérale, valide du 01. juillet minuit jusqu'au 31. août minuit. Vous pouvez aller gratuitement en tout l'Autriche (billet de seconde). Prenez en considération que vous arrivez à la frontière autrichienne au plus tôt le 1.er juillet à minuit.
- Veuillez noter: tous les auteurs sont eux-mêmes responsables du voyage d'aller et retour à la frontière autrichienne. En Autriche, vous allez gratuitement avec le „SOMMERTICKET“.
- Pour tous les auteurs, le logement est réservé à Maria Saal. Du 01. au 05. juillet les nuits, les petits-déjeuners, les déjeuners et les diners sont payés par l'organisateur.
- L'ouverture de la 11. JUVENALE a lieu à Maria Saal vers le midi, de sorte que tous les participants puissent prendre leur logement à l'avance.
- Les voyages à / de la cérémonie finale à l'ATRIO (Villach) sont organisés par l'organisateur.
- Si les auteurs souhaitent rester en Carinthie encore après la JUVENALE, ils devraient s'occuper de l'allongement du logement eux-mêmes.
- Le « SOMMERTICKET » des Chemins de Fer Autrichiens devrait être un petit stimulant pour les participants de faire la connaissance de notre beau pays Carinthie.



- Le « SOMMERTICKET » est un cadeau de
- Ce complément au règlement de la 11. Juvénale offre l'égalité des chances aussi pour les auteurs de parts plus loins du monde.
- Veuillez noter qu'on présente seulement des films des auteurs qui sont effectivement présents.

11.eme JUVENALE 2009

Festival du film de la jeunesse internationale du monde

Boite postale 62, 9021 Klagenfurt am Wörthersee, Autriche

<http://www.juvenale.com>